

Les crédits

nombreux à soulever le problème que représente la diminution des stocks de morue.

Personnellement, je sais donc, pour l'avoir appris de Terre-Neuviens, que ce problème existe depuis longtemps. On a évidemment mentionné les phoques. Selon les scientifiques, les phoques consomment environ 1,5 million de tonnes d'aliments chaque année.

Il importe peu en vérité de savoir s'ils mangent de la morue, du capelan ou de la crevette, ou encore tous ces trois produits. Ils mangent un élément de la chaîne. Qu'ils mangent la morue même ou ce dont se nourrit la morue, ils ont un effet sur la population de morues. Le raisonnement est tellement logique, je ne comprends pas comment on peut en douter.

Pendant que j'attendais de prendre part au débat d'hier soir, je regardais le réseau des actualités et j'y ai vu un reportage où un scientifique rejetait complètement cette explication. En effet, certains voudraient absolument taire le fait que la population de phoques a presque doublé depuis huit ans. À ce rythme-là, les phoques consomment toujours plus de poisson, que ce soit de la morue, du capelan, de la crevette ou un autre produit que mange la morue; directement ou indirectement, ils réduiront la population de morues.

Nous devrions chasser cette ressource sous-utilisée. Cela se fait dans certains pays. Au cours de ce reportage que j'ai regardé hier soir, j'ai aussi vu qu'en Islande on chassait le phoque. Dans ce pays, on chasse cette ressource sans même attirer l'attention. Je ne sais pas très bien comment on y parvient. Nous devrions peut-être conclure avec ce pays une entente selon laquelle nous capturerions nos phoques et les lui expédierions. Il pourrait alors les exporter sans problème ou s'en occuper autrement.

Je me pose des questions depuis le moment où j'ai été mis au courant de cette situation hier soir, vers 21 heures ou 22 heures. Il est 11 h 45 ce matin, et je n'ai pas encore réussi à trouver comment les Islandais s'y prennent pour chasser les phoques sans trop attirer l'attention.

Il y a aussi la question de la surpêche canadienne. Le ministre a parlé des diverses excuses données par la Communauté européenne pour dépasser les quotas. Il y a une excuse dont je pensais qu'il n'allait pas parler, mais il l'a mentionnée, à la toute dernière minute. Cette excuse, c'est que la Communauté européenne affirme que nous dépassons nous aussi les quotas.

J'ai eu l'occasion, en tant que membre du Comité des pêches, de me rendre à nouveau en Europe en 1990. Le comité s'est divisé en deux groupes. L'un s'est rendu notamment dans la péninsule ibérique, en Espagne et au Portugal; l'autre a pris la direction contraire. Je faisais partie de ceux qui sont allés dans l'autre direction.

Nous avons tous entendu les mêmes arguments. Ce ne sont aucun de ceux qui ont été avancés par le ministre, aucun de ceux qu'il appelle des excuses, à l'exception du dernier voulant que les Canadiens dépassent eux aussi leurs quotas. Dans les faits, c'est vrai. Il ne s'agit pas nécessairement des quotas fixés par le gouvernement, mais de ceux recommandés par nos propres scientifiques.

Le ministre a déclaré que nous n'écoutes pas nos propres scientifiques et que ceux-ci n'arrivaient pas à s'entendre. Ce n'est pas la Communauté européenne qui fixait les quotas, mais l'OPANO, à partir des renseignements fournis par nos scientifiques. L'OPANO établissait les quotas, et les Européens étaient censés accepter ces quotas, qui avaient été établis en premier lieu par nos scientifiques. Chaque année, nous avons fixé des quotas qui étaient plus élevés que ceux recommandés par nos scientifiques. Nous ne dépassions pas nos quotas, parce que nous avons établi des quotas exagérément élevés.

• (1150)

Je me souviens d'avoir entendu l'actuel ministre des Pêches dire qu'il n'allait pas ruiner l'économie de Terre-Neuve, qu'il n'allait pas lui imposer ce genre de pression en abaissant les quotas aux niveaux recommandés par les scientifiques, par la commission Harris.

L'ancien ministre des Pêches a tenu relativement les mêmes propos, comme le révèle le rapport Harris, à propos d'une recommandation concernant la pêche. Une autre recommandation a été rejetée par M. Valcourt le 30 mars 1990, vu les nouvelles difficultés que cela engendrerait en 1990 par suite des réductions des prises totales autorisées qui avaient déjà été annoncées.

La commission Harris a recommandé d'autres réductions. Ce à quoi, le ministre a dit «pas question», parce que cela créerait encore plus de difficultés. Le ministre actuel des Pêches et des Océans a dit la même chose, c'est-à-dire que si cela devait créer des difficultés immédiates, peu importe ce qui arrivera plus tard, il ne voulait pas réduire les quotas.